



**Syndicat des professeurs  
et des professeures**  
Université du Québec à Trois-Rivières

**PROCÈS-VERBAL DE LA 329<sup>e</sup> RÉUNION  
DU CONSEIL SYNDICAL  
DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR**  
Jeudi 28 novembre 2019 à 11H45  
Local 4211, Pavillon Albert-Tessier  
(CS329-28-11-2019)

<b>Départements</b>	<b>Délégué.es</b>	<b>Présence / Absence</b>
Anatomie	Stéphane Sobczak	A
Biologie médicale	Carole Lavoie	P
Chimie, biochimie et physique	Pierre Bénard	A
Chimie, biochimie et physique	Emmanuel Milot	A
Chiropratique	Christian Linard	P
Chiropratique	Marcel Veilleux	P
Ergothérapie	Noémie Cantin	P
Études en loisir, culture et tourisme	Romain Roult	P
Finance et économie	Michaël Farrell	P
Génie chimique	James Agbébavi	P
Génie électrique et informatique	Loïc Boulon	P
Génie industriel	Pascal Forget	P
Génie mécanique	Demagna Koffi	A
Gestion des ressources humaines	Armel Brice Adanhounme	P
Langues modernes et traduction	Maureen-Claude Laperrière	P
Lettres et communication sociale	Lucie Guillemette	A
Lettres et communication sociale	Johanne Prud'homme	A
Management	François Labelle	A
Management	Cécile Fonrouge	P
Marketing et systèmes d'information	Jocelyn Perreault	P
Mathématiques et informatique	Boucif Amar Bensaber	A
Mathématiques et informatique	François Meunier	P
Orthophonie	Jessica Lesage	A
Philosophie et arts	Jean-Paul Martel	P
Philosophie et arts	Marie-Josée Plouffe	A
Psychoéducation	Lyne Douville	P
Psychoéducation	Tristan Milot	P
Psychologie	Sylvain Sirois	P
Psychologie	Diane St-Laurent	P
Sage-femme	Raymonde Gagnon	P
Sciences de l'activité physique	Virginie Blanchette	P
Sciences de l'activité physique	Charles Tétreau	P
Sciences de l'éducation	Sonia El-Euch	P
Sciences de l'éducation	Ghyslain Parent	P
Sciences de l'environnement	Denis Gratton	A
Sciences de l'environnement	Alexandre Roy	P
Sciences humaines	Isabelle Bouchard	P
Sciences infirmières	Myriam Asri	P
Sciences infirmières	Lyne Cloutier	A

Président 2018-2019	Ismail Biskri	P
<b>Comité exécutif</b>	<b>Officiers</b>	<b>Présence / Absence</b>
Gilles Bronchti	Président	P
Marty Laforest	VPRT	P
Andrea Bertolo	VPAS	P
Georges Abdul-Nour	VPAU	P
Marianne Paul	VPSC	P
Sylvain Beaudry	Trésorier	P
Marc André Bernier	Secrétaire	P

### **Employé.es**

Diane Beauchemin, conseillère aux relations de travail  
François Landry, conseiller aux affaires universitaires

---

Le professeur Marc André Bernier, secrétaire du Syndicat, préside la réunion et François Landry, conseiller aux affaires universitaires, agit à titre de secrétaire.

---

#### **CS329-28-11-2019-01 Mot de bienvenue du président**

Le président du Syndicat souhaite la bienvenue aux délégué.es et il les remercie de leur présence.

#### **CS329-28-11-2019-02 Vérification du quorum et avis de convocation**

Le président déclare l'assemblée ouverte puisque le quorum de 30 % des délégué.es syndicaux, prévu à l'article 12.4 g) des statuts du SPPUQTR, est atteint.

#### **CS329-28-11-2019-03 Désignation d'une présidence d'assemblée**

Le président invite les délégué.es à désigner le professeur Marc André Bernier, secrétaire du Syndicat, à titre de président d'assemblée. Les délégué.es acquiescent à la proposition du président.

#### **CS329-28-11-2019-04 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Le président d'assemblée présente l'ordre du jour. Il rappelle qu'il s'agit d'une réunion régulière et qu'il est possible d'ajouter des points à Affaires nouvelles.

1. Mot de bienvenue
2. Vérification du quorum
3. Désignation d'une présidence d'assemblée
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Invité – M. Jean-François Millaire, Doyen de la recherche et de la création
6. Rapport du comité des relations de travail
7. Initiative sur la qualité de vie au travail
8. Programmes courts
9. Dégagement pour activités de recherche – professeur.es affilié.es à un centre ou institut et professeur.es hors centre
10. Création d'un comité de travail pour définir le rôle et la composition de la sous-commission des études

11. Comité CMSST
12. Lecture et adoption des procès-verbaux des 327<sup>e</sup> et 328<sup>e</sup> réunions
13. Tribune des déléguées et des délégués
14. Information et dépôt de documents
  1. Dépôt des procès-verbaux du comité exécutif (586<sup>e</sup> à 591<sup>e</sup> réunions)
  2. Calendrier syndical de décembre 2019
  3. FQPPU et CLIUQ
15. Affaires nouvelles
16. Date de la prochaine rencontre : 19 décembre 2019
17. Clôture de la réunion

CONSIDÉRANT le projet d'ordre du jour de la 329<sup>e</sup> réunion du conseil syndical ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif ;

Sur proposition du comité exécutif, appuyée par la professeure Maureen-Claude Laperrière, département des langues modernes et traduction, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 329<sup>e</sup> réunion du conseil syndical du 28 novembre 2019.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, le président d'assemblée déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

**CS329-28-11-2019-05 Invité – M. Jean-François Millaire, Doyen de la recherche et de la création**

M. le doyen est invité à se présenter et à répondre aux questions des délégué.es. Il souligne d'entrée de jeu qu'il travaillera à ce que l'UQTR reconnaisse que la recherche est tout aussi prioritaire que l'enseignement.

On lui demande de préciser le rôle que pourront jouer les vice-doyens dès la prochaine session. Il évoque qu'une telle pratique a cours à la *Western University* en Ontario, qui est son université de provenance. Il précise que cette pratique est ancrée dans la culture de cette université, puisque les professeur.es peuvent et doivent y jouer un rôle de gestionnaire, puis reprendre leurs tâches d'enseignement et de recherche. De plus, précise-t-il, les vice-doyens pourront agir comme animateurs et créer des ateliers de lecture dans le cadre des demandes de subventions. Les professeur.es pourront y présenter leurs demandes à un groupe de pairs pour recevoir leur opinion avant de déposer officiellement les demandes de subvention. Les vice-doyens seront aussi des antennes-relais des départements et des professeurs.es.

Au sujet des subventions, on lui rappelle que plusieurs professeur.es se font refuser des fonds de recherches. M. le doyen se montre ouvert à explorer diverses propositions, dont celle de permettre aux professeur.es d'avoir accès à un financement « minimal garanti ».

Concernant la recherche clinique, M. le doyen est ouvert à l'idée de rencontrer un regroupement de professeur.es en santé pour avoir un meilleur portrait de la situation et d'explorer avec celles-ci et ceux-ci les voies d'avenir les plus prometteuses. Il aborde aussi les défis à relever pour faciliter la recherche et pour trouver des stages.

### **CS329-28-11-2019-06 Rapport du comité des relations de travail**

Le président d'assemblée invite la VPRT et le VPAS à présenter le point.

Le Syndicat est toujours en attente d'une réponse de la part de la direction de l'UQTR et de la décision de l'arbitre au sujet du grief sur les conséquences du lock-out. L'audience prévue pour le 29 novembre a été annulée.

Au sujet du grief sur les embauches au 1<sup>er</sup> décembre, le comité des relations de travail se dit confiant d'en arriver prochainement à un règlement.

Le grief sur la reconnaissance du Syndicat est en voie d'être réglé par lettre d'entente. Ce grief concerne les informations que l'UQTR doit transmettre au Syndicat.

Plusieurs professeur.es seraient mal classé.es dans l'échelle salariale (selon clauses 22.04 et 22.07 modifiées dans la c.c. 2018-2022). L'échelle ne correspond pas parfaitement avec ce que dit la convention collective, laissant place à une interprétation. La convention a pourtant préséance. Des discussions à ce sujet auront lieu, et un grief pourrait être déposé.

### **CS329-28-11-2019-07 Initiative sur la qualité de vie au travail**

Le président d'assemblée invite le président à présenter le point.

Les résultats d'un sondage sur les indices à prioriser par les professeur.es dans le cadre de l'Initiative sur la qualité de vie au travail (IQT) sont présentés. Il y a eu 159 participant.es au sondage en ligne. Les professeur.es devaient sélectionner deux indices, sans les ordonner, parmi une liste en comprenant 11.

Conditions facilitantes (37 %) :

Il évalue à quel point les professeur.es estiment que les diverses ressources (personnes, technologie, équipement, information) et les processus de travail adoptés les aident à accomplir leurs fonctions de manière productive et efficace.

Conditions de bases (26 %) :

Il évalue les aspects fondamentaux du milieu de travail, y compris l'environnement physique, les relations avec les collègues, les avantages sociaux et l'équilibre vie / travail.

Responsabilisation et influence (24 %) :

Il mesure jusqu'à quel point les professeur.es perçoivent que leur degré d'influence et de prise de décision au sein de l'organisation est approprié.

Reconnaissance (23 %) :

Il mesure à quel point les professeur.es sentent qu'ils et elles sont suffisamment et régulièrement reconnus pour leur contribution.

Les responsables de l'IQT organiseront en janvier ou février 2020 un forum de discussion auquel les professeur.es seront invité.es à participer (Endroit : île St-

Quentin. Durée : environ 3 h.). Seuls les deux premiers indices seront abordés (Conditions facilitantes et Conditions de bases).

Un plan organisationnel découlera de la mise en commun des résultats des multiples forums tenus avec les autres personnels de l'UQTR.

### **CS329-28-11-2019-08 Programmes courts**

Le président d'assemblée invite le VPAU à présenter le point.

Le comité des affaires universitaires du Syndicat désire recueillir de l'information pour dénombrer et répertorier les programmes courts et les déagements qui y sont rattachés.

Les programmes courts, à ne pas confondre avec les DESS et les microprogrammes, ne possèdent pas une définition qui leur est propre. Pas plus d'ailleurs qu'ils ne possèdent la même gestion. Certains de ces programmes courts viennent avec un déagement (discrétionnaire), certains sont rattachés à un comité de programme, les modalités d'admission diffèrent selon les programmes, etc.

L'article 10.24 h) de la convention collective stipule que seul le responsable de l'un des quatre programmes de DESS, sur les 25 existants, cité à cet article reçoit à son choix un déagement ou une prime équivalente. La clause ne reconnaît toutefois pas le responsable d'un programme court de deuxième cycle (il y en aurait 38).

Article 10.24 de la convention collective :

*Tout professeur qui assume une tâche de direction pédagogique peut être déagé partiellement de sa tâche normale d'enseignement. Si un professeur assume plus d'une fonction de direction pédagogique, il cumule, sous réserve de la limite prévue à la clause 10.28, les déagements prévus à la convention collective. Ce déagement est accordé afin d'accroître la disponibilité de ce professeur et est attribué selon les fonctions assumées : [...]*

*h) le responsable de l'un des programmes suivants :*

- i. le programme d'études supérieures spécialisées en relations de travail (3312);*
- ii. le programme d'études supérieures spécialisées en finances (3290);*
- iii. le programme d'études supérieures spécialisées en gestion des ressources humaines et changement organisationnel (1574);*
- iv. le programme d'études supérieures spécialisées en communication sociale (3008);*

Les délégué.es recevront un questionnaire permettant au comité des affaires universitaires de dresser un portrait général de la situation. Les décanats seront par la suite interpellés.

- Pérennité du programme ou non?
- Programme rattaché au comité de programme ou à un responsable?
- Ce responsable a-t-il un déagement?
- Programme sur mesure ou ouvert à tous?

- Sujet à être soumis pour la négociation de la prochaine convention collective?

**CS329-28-11-2019-09 Dégagement pour activités de recherche – professeur.es affilié.es à un centre ou institut et professeur.es hors centre**

Le président d'assemblée invite le président à présenter le point.

Selon l'article 10.25 de la convention collective, 36 dégagements sont disponibles pour les professeur.es membres des centres et des instituts de recherche (soit 6 pour chacun des 6 centres et instituts). Selon ce même article, un nombre de dégagements égal à 1/8 du nombre de professeur.es établi au plancher d'emploi en vertu de l'article 8 de la convention collective pour l'année visée pour les professeur.es qui ne sont pas membres d'un centre ou d'un institut. Selon la Lettre d'entente n°2 et le partage des économies en investissement en recherche qui en découle, 20 dégagements ont été ajoutés cette année à la banque générale.

Cette distribution des dégagements dans les centres et les instituts de recherche est-elle adéquate ? Des dégagements supplémentaires pourraient-ils être utilisés pour les chercheurs des centres ? Les chercheurs « surnuméraires » affiliés à des centres ou instituts qui ne reçoivent pas de dégagements pourraient-ils participer au concours général ?

Le but de ce point est d'initier une discussion entre délégué.es, puis entre collègues et dans les assemblées départementales portant sur ces questions.

**CS329-28-11-2019-10 Création d'un comité de travail pour définir le rôle et la composition de la sous-commission des études**

Le président d'assemblée invite le VPAU à présenter le point.

La Commission des études du 17 septembre 2019 a procédé à la création d'un comité de travail pour définir le rôle et la composition de la sous-commission des études, une instance qui remplacerait la sous-commission de premier cycle et la sous-commission des études de cycles supérieurs. Cette décision s'inscrit dans le cadre de la révision des règles normatives de l'UQTR.

Ce comité devra faire une recommandation à la commission des études en avril 2020 à la suite d'une consultation universitaire.

Le VPAU présente la composition du comité de travail :

*Doyen des études*

*4 professeurs nommés par et parmi les membres des deux sous-commissions*

*2 chargés de cours nommés par et parmi les membres des deux sous-commissions*

*1 étudiant nommé par et parmi les membres des deux sous-commissions*

*1 étudiant nommé par l'AGEHC*

*2 agents de recherches du décanat (responsable des instances et secrétariat)*

Préoccupations soulevées :

- Risque de surcharge de travail.
- Nombre grandissant de sujets à traiter.
- Frein à l'implication des professeur.es.
- Sujets traités différents d'une sous-commission à l'autre.
- Risque de perte d'expertise.
- Priorisation donnée aux études de cycles supérieurs.

**CS329-28-11-2019 R221**

CONSIDÉRANT	le projet à l'étude de fusionner la sous-commission du premier cycle et la sous-commission des études de cycles supérieurs;
CONSIDÉRANT	l'augmentation de la charge de travail et la perte d'expertise pour chacune des sous-commissions;
CONSIDÉRANT	la différence des dossiers pour les trois cycles d'études;
CONSIDÉRANT	l'article 7.09 de la convention collective;
CONSIDÉRANT	la recommandation du comité des affaires universitaires;
CONSIDÉRANT	la recommandation du comité exécutif;

Sur une proposition du comité exécutif, appuyée par la professeure Myriam Asri, du département des sciences infirmières, il est résolu :

De privilégier le maintien de la sous-commission du premier cycle et de la sous-commission des études de cycles supérieurs et d'organiser des réunions conjointes pour des dossiers communs.

**CS329-28-11-2019-11 Comité CMSST**

Le président d'assemblée présente le point.

Le Syndicat a été interpellé par le Conseiller Santé et Sécurité à propos d'une participation du Syndicat au Comité multi syndical en santé et sécurité du travail. Ce comité, créé en 2016, est un espace d'échanges et de coopération qui réunit, autour d'une même table, les représentants de l'employeur et les représentants des travailleurs (associations et syndicats).

Le comité a pour mandat d'assurer un leadership en matière de santé et de sécurité au travail et d'adresser des recommandations à l'administration de l'Université.

Deux postes sont disponibles pour le Syndicat des professeur.es : un.e représentant.e en prévention et un.e remplaçant.e.

Après une discussion sur le rôle joué par les professeur.es et l'expertise demandé.e, il est convenu d'envoyer une invitation ciblée à des professeur.es possédant une expertise en santé et sécurité au travail, puis à l'ensemble des professeur.es s'il reste des postes à combler.

**CS329-28-11-2019-12 Lecture et adoption des procès-verbaux des 327<sup>e</sup> et 328<sup>e</sup> réunions**

Le président d'assemblée présente les différents procès-verbaux du conseil syndical.

- CONSIDÉRANT les projets de procès-verbaux des 327<sup>e</sup> et 328<sup>e</sup> réunions du conseil syndical tenues respectivement les 12 septembre 2019 et 31 octobre 2019;
- CONSIDÉRANT que les délégué.es ont reçu les projets dans les délais prescrits;
- CONSIDÉRANT l'avis des délégué.es sur la conformité des projets;

Sur proposition de la professeure Marty Laforest, département de lettres et communication sociale, appuyée par le professeur Christian Linard, département de chiropratique, il est résolu d'adopter les procès-verbaux des 327<sup>e</sup> et 328<sup>e</sup> réunions du conseil syndical.

### CS329-28-11-2019-13 Tribune des déléguées et des délégués

Un délégué interpelle ses collègues sur les délais accordés aux concours, notamment les FIR. Ces délais ne tiennent pas nécessairement compte de la période de l'année (ex. le temps des Fêtes, des dates (ex. jour férié), etc.).

Un délégué soulève la question des problèmes liés aux comptes de messagerie. Depuis plusieurs jours, le système de messagerie de l'UQTR connaît des ratés. Une mise à jour dudit système en est la cause. Le délégué se dit préoccupé par le fait que le STI ait procédé à cette mise à jour durant la fin de la session.

La représentante syndicale au *Comité institutionnel permanent visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel* annonce que la formation obligatoire exigée par la Politique visant à prévenir et combattre les violences à caractère sexuel sera disponible le 9 décembre.

### CS329-28-11-2019-14 Information et dépôt de documents

#### 1. Dépôt des procès-verbaux du comité exécutif (586<sup>e</sup> à 591<sup>e</sup> réunions)

Le président d'assemblée attire l'attention des délégué.es sur les procès-verbaux des 586<sup>e</sup> à 591<sup>e</sup> réunions du comité exécutif.

Le président d'assemblée invite les délégué.es qui désirent obtenir plus d'information à adresser leurs questions aux officiers concernés du comité exécutif.

#### 2. Calendrier syndical de décembre 2019

Mercredi	4 décembre	5 à 7 – Reconnaissance
Jeudi	5 décembre	CIRRAC
Jeudi	5 décembre	Comité exécutif
Lundi	9 décembre	Conseil d'administration de l'UQTR
Jeudi	19 décembre	Conseil syndical

#### 3. FQPPU et CLIUQ

Le trésorier résume les sujets traités par le conseil fédéral des 17 et 18 octobre 2019.

- Nouveau syndicat membre (Collège militaire royal de Saint-Jean);
- Élections fédérales : questions aux partis et signataire du *Collectif Échec aux paradis fiscaux*;

- Comité créé par ministre Roberge : *L'Université de demain* (FQPPU présente);
- Documents remis: Synthèse des politiques VACS, bulletin de la FQPPU, processus de désignation des recteurs dans les universités, guide à l'intention des profs siégeant au CA (à venir);
- Présentation des états financiers (surplus de 507 000 \$ avec fonds d'aide financière à 1,5 M\$) et des prévisions budgétaires révisées;
- Modification des statuts: composition paritaire au comité exécutif et alternance homme-femme à la présidence des assemblées;
- Comités et travaux :
  - Rapport d'étape du comité sur l'équité, diversité et inclusion;
  - Nouveau comité sur égalité entre femmes et hommes;
  - Projet de recherche sur la santé mentale au travail;
  - Outil de recherche sur les conventions collectives;
  - Groupe de travail sur la formation à distance : résolution CLIUQ;
- Financement des universités :
  - Présentation d'un modèle de prévision des effectifs étudiants universitaires au Québec;
  - Rapport d'étape du Comité sur le financement et la gestion des universités;
  - Mobilisation
    - Synthèse des actions au sujet de la lutte aux changements climatiques
    - Politique de placement socialement responsable
    - Relations de travail
      - Outils: kit-négo, formations à venir
      - Tour de table :
        - Beaucoup de nouveaux comités exécutifs;
        - Syndicat à l'UQAC et à l'UL sont en période de négo;
        - Beaucoup de cas de harcèlement prof/prof, profs/étudiants

Le président résume la réunion du CLIUQ du 17 octobre 2019.

- Décarbonisation du régime de retraite de l'Université du Québec (RRUQ).
- Évaluation périodique des programmes
- Résolution demandant à l'UQ d'éviter, quand il y a délocalisation des programmes de formation universitaire, la mise en concurrence des universités constituantes
- Résolution votée par le CLIUQ au sujet des *eCampus* :
  - Attendu que les professeur.e.s sont les maitres-d'œuvre de la pédagogie universitaire
  - Attendu la création par le MEES d'une plateforme réunissant l'offre de formation à distance des universités québécoises sous le nom de *eCampus*
  - Attendu que les professeur.e.s ont été exclus du processus de consultation et d'élaboration du *eCampus*

- Attendu l'atteinte explicite a plusieurs droits des professeur.e.s, dont la liberté académique, que comporte l'implantation d'un *eCampus*
- Attendu que la création du *eCampus* comporte des enjeux importants relatifs aux conditions de travail des professeur.e.s

Il est résolu :

- D’AFFIRMER qu’aucun cours *eCampus* ne peut être développé à l’extérieur des limites prévues aux conventions collectives des professeur.e.s;
- DE DÉNONCER le processus opaque par lequel le *eCampus* a été créé et qui caractérise les discussions actuelles autour de son implantation;
- DE DÉNONCER l’absence des professeur.e.s dans les instances de gouvernance et de pilotage du *eCampus*;
- DE DEMANDER que le ministre de l’Éducation et de l’Enseignement supérieur sursoit à la mise en œuvre du *eCampus*;
- D’EXIGER une consultation des professeur.e.s quant à la pertinence du *eCampus* et quant aux enjeux relatifs aux conditions de travail que celui-ci soulève.

#### **CS329-28-11-2019-15 Affaires nouvelles**

Aucune affaire nouvelle n’est discutée à ce point de l’ordre du jour.

#### **CS329-28-11-2019-16 Date de la prochaine réunion**

Une réunion du conseil syndical figure au calendrier du Syndicat. Cette réunion était initialement prévue pour discuter du grief des conséquences du lock-out.

Après discussion, les délégué.es sont en accord pour annuler la réunion du conseil syndical du 19 décembre 2019.

La prochaine réunion du conseil syndical sera le 30 janvier 2020.

#### **CS329-28-11-2019-17 Clôture de la séance**

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 h 02.

Président

Secrétaire

---

Marc André Bernier  
Secrétaire du Syndicat

---

François Landry  
Conseiller aux affaires universitaires